

PARENTS EN PRISON: 12.000 ENFANTS CONCERNÉS

En 2015, 232 volontaires actifs ont accompagné 269 enfants auprès de leurs parents, pour 1.544 visites. Émotions.

Certains parents passent un moment de leur vie en prison. En Belgique, plus de 12.000 enfants vivent avec l'incarcération de leur père ou de leur mère. *“La moitié ne rend jamais visite à leur parent détenu, ce qui entraîne des troubles psychologiques, affectifs et sociaux pour ces enfants qui peuvent amener à une détérioration de la relation parent-enfants et précariser de la sorte la situation du foyer. Pour le détenu, la relation familiale est un paramètre qui influence fortement la réinsertion sociale”*, s'inquiète le député PS Bruno Lefebvre.

En 2004, pour permettre à ces enfants d'entretenir une relation avec leur papa ou leur maman, la Croix-Rouge de Belgique a créé le projet “Itinérances” en collaboration avec la Fédération Wallonie-Bruxelles. *“En tant que bénévole, il est possible d'accompagner un ou plusieurs enfants jusqu'à la prison où leur parent est détenu. La personne intervient toujours avec un autre*

bénévole et l'équipe accompagne les mêmes enfants régulièrement et dans la continuité. La volonté est de favoriser un passage respectueux pour l'enfant entre son lieu de vie et celui de son parent incarcéré; procurer à l'enfant un espace de paroles pendant les trajets et le sécuriser à l'entrée de la prison ...”, précise la Croix-Rouge de Belgique sur sa page d'information.

Depuis le lancement de ce projet, le nombre de volontaires a bien augmenté. Rien qu'en 2015, la Croix-Rouge de Belgique a recruté 42 nouveaux volontaires et leur a apporté un cursus de formation spécifique. Cependant, il s'avère que le nombre de bénévoles n'est toujours pas suffisant pour faire face à la demande. Depuis 2009, la Fédération Wallonie-Bruxelles apporte son soutien pour la prise en charge des indemnités kilométriques des volontaires. En ce qui concerne l'aide aux détenus, le projet a été soutenu à hauteur de 35.000 euros, en 2015, pour un coût total de 57.900 euros.

La même année, 232 volontaires actifs ont accompagné 269 enfants pour 1.544 visites et ont parcouru 159.355 km. La province du Hainaut est la “cible” prioritaire du projet “Itinérances”, car en 2015, 40% de l'activité a concerné des enfants dont le lieu de vie est situé dans cette province. Les autres provinces bénéficient également de ces services. En attendant d'autres bénévoles....